

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 479 portant expulsions au Territoire de la C.F.S.

n° 479

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 avril 1953

Numéro JO
n° 6 du 01/05/1953

Date du numéro
1 mai 1953

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884, Vu le décret du 2 février 1935, fixant les conditions d admission et de séjour des Français et dse étrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935, et les textes qui l'ont modifié,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont expulsées du Territoire de la Côte Française des Somalis : Aicha Idriss, Ethiopienne, née vers 1928 à Warabale, district de Bathé (Ethiopie), fille de Idriss Abass et de Samia Ibrahim ; Ahmed Amina, Ethiopienne, née à Aoussa (Ethiopie) vers 1923, fille de Ahmed Ames et de Kadidja Ali. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Par délégation :Le Secrétaire Général,CHAMBOREDON.